

DE LA MINE À LA TRIBUNE LES TRAVAILLEUR·EUSE·S DU SUD PRENNENT LA PAROLE

© Ley Uwera - Solsoc 2025

INTERVIEW p.2

Les défis du
syndicalisme
au Burundi

FOCUS INTERNATIONAL p.3

De Kolwezi à Bruxelles : les
visages derrière notre transition
énergétique

BRÈVES p.4-5

Bolivie : arrestation de
syndicalistes | 1er mai | Une
nouvelle mutuelle à Kolwezi



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement

durable dans les pays partenaires. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Directrice : Stephanie LECHARLIER – Présidente : Estelle CEULEMANS

Vice-présidente : Martini HAGIEFSTRATIOU

Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND

Administrateur·rice·s : Alex ARNOLDY, Malik BEN ACHOUR,

Tanguy CORNU, Caroline HUT, Paul JAMMAR, Grégoire KABASELE,

Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, Lara MANFREDI,

Francis MARLIER, Julien POT, Ahmed RYADI, Frédéric THOMAS, Noémie

VAN ERPS, Pascale VIELLE.

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be

Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles

N°33 avril – mai – juin 2026



Solsoc est membre de l'association Récolte de fonds Ethique (RE-EF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 505 40 70

Email : info@solsoc.be

CCP : BE07 8777 9913 0166

facebook.com/SolsocASBL

[@solsoc](https://www.instagram.com/solsoc)

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.

► É D I T O

1ER MAI : QUEL PROGRÈS, ET À QUEL PRIX ?

Le 1er mai n'est pas une célébration du travail pour le travail. Cette journée célèbre les luttes ouvrières et les conquits sociaux obtenus pour des conditions de travail dignes, la journée de 8 heures, les congés payés, la solidarité syndicale et la protection des travailleurs et travailleuses. Elle nous rappelle qu'aucun emploi ne devrait coûter la santé ou la vie.

C'est pourquoi le choix du Mouvement Réformateur de célébrer le 1er mai à Blegny-Mine interpelle. Ce lieu témoigne d'un passé marqué par un travail pénible et dangereux. Un passé dont il faudrait tirer les leçons, alors même que l'Europe relance aujourd'hui son intérêt pour l'exploitation minière tout en fermant souvent les yeux sur les conditions d'extraction des minerais dans les pays du Sud, comme celles que nous dénonçons en RDC, en Colombie et dans bien d'autres régions du monde.

La transition écologique nécessitera des choix, des investissements et des réformes. Mais une transition juste ne peut se faire au prix d'un affaiblissement des droits sociaux. Faire commencer la nuit à minuit, encourager davantage le travail étudiant ou remettre en cause l'indexation des salaires sont autant de reculs présentés comme des réponses aux défis actuels. Pourtant, les transformations à venir ne pourront réussir sans justice sociale.

C'est aussi cela, l'esprit du 1er mai : veiller à ce que le progrès ne se construise jamais au détriment des droits acquis et sur le dos des travailleur·euse·s, d'ici comme d'ailleurs.

Estelle Ceulemans, présidente de Solsoc.



Syndicalistes de la FEBUTRA,
©Fabrice Mbonankira-Solsoc
(Burundi 2025)

► I N T E R V I E W

LES DÉFIS DU SYNDICALISME AU BURUNDI



“

Nous menons tous le même combat, car nous avons les mêmes problèmes, mais à des degrés différents. (...)

Nous demandons une solidarité internationale vu que le monde du travail devient de plus en plus mondialisé, il faut s'entraider dans nos actions.

”

Léandre Ndayizeye,
président de la FEBUTRA

Léandre Ndayizeye est le président de la FEBUTRA, Fédération des syndicats du secteur agroalimentaire et de la restauration au Burundi. Elle compte environ 5 400 membres et regroupe 16 syndicats. En juin 2026, lors de sa venue en Belgique pour le Congrès de la FGTB Horval, il a répondu à nos questions.

Comment se présente le marché du travail au Burundi ?

Aujourd'hui, plus de 80% de la population active travaille dans le secteur agroalimentaire, marqué par l'arrivée de nouvelles usines de jus, d'eau minérale et d'huile de palme, aux côtés des industries traditionnelles du café, du thé, du sucre et du coton. Ces entreprises sont peu automatisées et nécessitent une importante main-d'œuvre. Toutefois, la grande majorité des travailleur·euse·s n'a pas de contrat de travail : les accords sont conclus de manière orale et à la journée. Par ailleurs, la majorité de la population travaille dans l'économie informelle dans l'agriculture, le commerce de rue, la pêche, la petite restauration, etc.

Quels sont les grands défis pour les syndicats ?

Syndiquer les travailleur·euse·s est un défi majeur. Souvent les citoyen·ne·s ne connaissent pas leurs droits, donc notre rôle consiste aussi à les informer et les accompagner. Dans le secteur formel, les salarié·e·s hésitent à adhérer à un syndicat par crainte de perdre leur travail. La liberté syndicale et le droit de grève garantis par la législation rencontrent dans la pratique d'importantes restrictions. Lorsqu'une grève est organisée, les travailleur·euse·s font face à des intimidations. Les arrestations récentes de responsables syndicaux dans le secteur de l'enseignement ont renforcé la peur et l'autocensure. Beaucoup se sentent démoralisés et croient que les actions de protestation sont inutiles. Malgré ces difficultés, il existe un cadre de dialogue social : le ministère du Travail fait appel aux organisations syndicales lors de l'élaboration des politiques du travail.

Quels combats syndicaux la FEBUTRA mène-t-elle ? Avez-vous obtenu des avancées ?

La FEBUTRA revendique l'instauration d'un salaire minimum décent, la généralisation de véritables contrats de travail dans les usines et les plantations, ainsi que l'extension de la protection sociale. Nous militons également pour une réglementation des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, où les conditions de travail sont très peu encadrées. Dans les dernières années, nous avons obtenu l'annulation d'une proposition de loi qui interdisait aux femmes de travailler dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Actuellement, nous travaillons avec le ministère du Travail sur une loi relative aux travailleur·euse·s dans l'informel afin de leur permettre l'accès à la protection sociale.

Vous venez ici échanger avec des syndicalistes belges et du monde entier, quel message voulez-vous transmettre ?

Un message de solidarité, nous menons tous le même combat, car nous avons les mêmes problèmes, mais à des degrés différents. Ici un certain nombre de combats a mené à des avancées, donc la FEBUTRA veut s'en inspirer. Et puis, nous demandons une solidarité internationale vu que le monde du travail devient de plus en plus mondialisé, il faut s'entraider dans nos actions.



DE KOLWEZI À BRUXELLES : LES VISAGES DERRIÈRE NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA PAROLE D'UN MINEUR CONGOLAIS AU PARLEMENT BELGE

Le 14 avril, à la Chambre des représentants, Christian Ngoy, creuseur minier artisanal originaire de Kolwezi, a pris la parole lors d'auditions consacrées à la traçabilité des minerais critiques. Invité à l'initiative du Parti socialiste, avec le soutien de Solsoc, il a apporté une voix rarement entendue dans ce type de débat.

Face aux député-e-s, aux expert-e-s, chercheur-euse-s et représentant-e-s d'ONG, son témoignage a marqué les esprits. Il a décrit les galeries creusées au marteau-piqueur sans équipement de protection, les risques quotidiens d'éboulement, l'air irrespirable à plus de 60 mètres sous terre. Il a également évoqué les injustices frappant la population congolaise vivant à proximité des mines (maladies, pollution et disparition de ressources vitales). Son intervention a ramené le débat à son point de départ, la mine, là où commence réellement la transition.

TOUJOURS PLUS DE MINERAIS : L'IMPENSÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Car oui, la transition énergétique, numérique et industrielle repose sur une réalité matérielle incontournable : une demande croissante de minerais. Batteries, véhicules électriques, infrastructures numériques et technologies de défense nécessitent tous des quantités importantes de cobalt, de cuivre, de lithium et de dizaines d'autres métaux.

Pourtant, cette hausse structurelle de notre consommation est rarement remise en question, alors que sa généralisation à l'échelle mondiale exercerait une pression insoutenable sur les ressources et les écosystèmes. Une dynamique déjà à l'œuvre aujourd'hui.

DES CENTAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS INVISIBLES AU CŒUR DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES

À l'autre bout de la chaîne, en République démocratique du Congo, cette demande mène inexorablement à une intensification de l'activité minière. Dans la région du Lualaba, des centaines de milliers de creuseurs artisanaux vivent de cette extraction, représentant environ 20 % de la production nationale de cobalt. Indispensables aux chaînes d'approvisionnement mondiales, ils en restent pourtant les



acteurs les plus vulnérables. C'est précisément ce lien direct entre nos modes de consommation et leurs conditions de vie que le témoignage de Christian Ngoy a rendu visible.

UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE ENCORE PRISONNIÈRE D'UNE LOGIQUE D'ACCÈS AUX RESSOURCES

Face à sa forte dépendance extérieure, l'Europe a adopté en 2024 une stratégie visant à diversifier ses sources d'approvisionnement, à relocaliser partiellement l'activité minière et à investir dans le recyclage.

Conscient des limites géologiques de son territoire, l'Union européenne multiplie les partenariats « mutuellement bénéfiques » avec des pays riches en ressources. Derrière cette logique de win-win, l'objectif premier demeure la sécurisation de l'approvisionnement européen. L'UE n'hésite ainsi pas à s'associer à des pays où les droits humains et les normes environnementales sont fragiles, au risque de contredire les valeurs qu'elle affirme défendre.

L'accord avec le Rwanda illustre cette incohérence. Malgré les rapports des Nations unies documentant le soutien de Kigali au M23 et le transfert de minerais issus de zones de conflit en RDC, l'Union européenne a choisi de renforcer sa coopération avec le Rwanda afin de sécuriser son approvisionnement en matières premières critiques.



© Ley Uwera - Solsoc 2025

Plus troublant encore, au moment même où l'Union cherche à sécuriser ses approvisionnements, elle tend à affaiblir les instruments réglementaires qui devraient en encadrer les impacts. La remise en cause de certains volets de la directive sur le devoir de vigilance en est l'exemple le plus concret.

En réduisant les obligations des entreprises, l'Union européenne prend le risque de faire peser les conséquences sociales, environnementales et humaines de sa transition sur les populations du Sud global.

LA TRAÇABILITÉ DES MINÉRAIS : UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE VERS UN VÉRITABLE DEVOIR DE VIGILANCE

Les auditions ont confirmé que la traçabilité est un outil utile et nécessaire pour identifier l'origine des minerais et réduire les risques dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Elle permet de mieux connaître la provenance des minerais.

Mais la traçabilité ne peut être une fin en soi. Lorsqu'elle est pensée uniquement comme un outil de contrôle ou de conformité, elle risque d'exclure les petits producteurs artisanaux des circuits légaux plutôt que de soutenir leur formalisation et leur intégration dans des filières plus transparentes et plus équitables.

Elle devrait donc constituer le point de départ d'une démarche plus large de devoir de vigilance des entreprises, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur : des conditions d'extraction jusqu'au produit fini, en passant par les impacts sociaux, environnementaux et les droits humains.

Car l'enjeu ne se limite pas à sécuriser l'accès aux ressources. Il est aussi de savoir si la transition que nous construisons est réellement juste et soutenable pour toutes et tous.



voir la vidéo

► B R È V E S

BOLIVIE : L'ARRESTATION DE SYNDICALISTES ALERTE SUR UN RECU DÉMOCRATIQUE

En Bolivie, les politiques mises en œuvre par le président libéral Rodrigo Paz, récemment élu, sont à l'origine de fortes tensions sociales. Dans ce contexte, les mobilisations syndicales se multiplient, entraînant des blocages dans plusieurs régions du pays et contribuant à une crise gouvernementale marquée par la démission de plusieurs ministres. Lors des grèves générales de mai 2026 contre l'austérité et la hausse du coût de la vie, les autorités ont émis des mandats d'arrêt contre des dirigeant-e-s syndicaux, accusé-e-s de terrorisme ou d'incitation aux troubles publics.

Le 6 mai, la Confédération générale des travailleurs industriels de Bolivie (CGTFB) a dénoncé l'arrestation de 13 syndicalistes, dont des représentant-e-s de partenaires de Solso. Une forte mobilisation des organisations de défense destravailleur-euse-setdelapopulationapermisleurlibération. Solso condamne fermement ces arrestations arbitraires.

L'usage de la force contre des représentant-e-s syndicaux et la criminalisation de la protestation sociale constituent de graves atteintes aux droits fondamentaux, notamment au droit à l'organisation et à la participation démocratique, et nous alertent sur un recul démocratique en Bolivie.



Lire le communiqué

2.700 € RÉCOLTÉS LORS DU 1ER MAI

Comme chaque année, Solso était présente à la Fête des travailleuses et des travailleurs organisée par la FGTB Bruxelles. Grâce au bar solidaire tenu par notre équipe et les bénévoles du groupe S&D, près de 2.700 € ont été récoltés. Une belle réussite collective, rendue possible par l'engagement des bénévoles et la participation des nombreuses personnes venues partager ce moment de solidarité. Les bénéfices du bar alimentent directement notre récolte de fonds et soutiennent les projets menés par Solso avec ses partenaires internationaux dans 8 pays. À travers ces actions, nous contribuons à renforcer les dynamiques locales de justice sociale, d'égalité et de solidarité internationale. Un grand merci à la FGTB Bruxelles pour l'organisation de cette journée, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie derrière le bar.

Vous souhaitez nous aider au bar solidaire l'année prochaine ? Contactez-nous à info@solso.be.



UNE NOUVELLE MUTUELLE DE SANTÉ À KOLWEZI

Le 28 janvier 2026, dans la ville minière de Kolwezi, à l'ouest de la République démocratique du Congo, le CENADEP, partenaire de Solso, a procédé au lancement officiel d'une nouvelle mutuelle de santé : « MUSAU ». Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la protection sociale et d'amélioration des conditions de vie des habitant-e-s les plus vulnérables de la région. La MUSAU est une mutuelle communautaire qui cible prioritairement les personnes les plus fragilisées de la ville de Kolwezi, notamment les mineurs artisanaux, les maraîcher-e-s, les motocyclistes et les travailleur-euse-s domestiques. Elle promeut l'adhésion familiale et propose trois paquets de soins adaptés aux besoins et aux capacités financières de ses membres, facilitant ainsi l'accès équitable aux services de santé.

Par ailleurs, la mutuelle organise des séances de sensibilisation lors des adhésions. Celles-ci permettent l'échange d'information sur la notion de travail décent. En intégrant cette dimension, la MUSAU contribue non seulement à l'amélioration de l'accès aux soins de santé, mais aussi à la promotion de la dignité humaine et de la justice sociale au sein des communautés qu'elle accompagne.



► É V E N E M E N T S



Run4Palestine : 14.000 € récoltés en solidarité avec la Palestine

À celles et ceux qui ont couru, marché, encouragé et donné pour la Palestine : grâce à vous, cette édition des 20 km de Bruxelles a été un véritable succès.

Avec 115 inscrit-e-s dans notre équipe, nous avons récolté plus de 14.000 € — bien au-delà de nos attentes ! Tout au long des 20 km, l'équipe Run4Palestine a porté fièrement un message fort de solidarité avec le peuple palestinien. A celles et ceux qui nous ont parrainé, encouragé, fait de la publicité, un immense merci!

L'aventure continue. L'année prochaine, nous viserons une équipe encore plus grande et une organisation améliorée, pour multiplier les dons et le soutien à nos partenaires en Palestine et aux actions portées par l'ABP.

Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Contactez-nous : info@solsoc.be.

Rapport annuel 2025 : place au numérique !

Cette année, dans une démarche écologique et de réduction de nos coûts d'impression, notre rapport annuel sera envoyé **par e-mail à notre mailing list**.

Vous êtes donateur-riche ou intéressé-e par nos activités et vous ne recevez pas nos emails ? Inscrivez-vous via ce code QR.

Vous souhaitez tout de même recevoir une version papier par la poste ?

Il suffit d'en faire la demande à l'adresse info@solsoc.be.



**Assureurs,
mais humains
avant tout.**

**Parce que nos
conseillers P&V
vivent au
quotidien les
mêmes situations
que vous.**



Assurances